



Traité Taanit

Michna 7 - Chapitre 2

אנשי משמר מותרין לשתות יין בלילות, אבל לא בימים; אנשי
בית אב, לא ביום ולא בלילה. אנשי משמר ואנשי מעמד
אסורין מלספר ומלכבס; ובחמישי מותרין, מפני כבוד השבת.

Les Cohanim de la section hebdomadaire peuvent boire du vin la nuit mais pas le jour. Ceux du jour même, ni le jour ni la nuit.

Les Cohanim de la section hebdomadaire et les gens de ma'amad sont interdits de se couper les cheveux et se laver. Et le jeudi, c'est permis en l'honneur de Chabbat.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions